



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 12 novembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 6 novembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme BERNARD, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, M. CASTELLANA à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. FERRARA à M. MARCANGELI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme ZUCCARELLI à M. VOGLIMACCI, M. DELIPERI à M. VANNUCCI, Mme PILLOTTI à Mme GUERRINI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. FILONI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181112-2018_243-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2018

Affichage : 15/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 12 novembre 2018
Délibération N°2018/243

Budget Supplémentaire 2018 – Régie des parkings

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2018 de la régie des parkings. Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2017. Il intègre les résultats de l'exercice précédent et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2017.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	320 501.48
- En recettes et en dépenses d'investissement	160 290.86
Total du budget supplémentaire 2018	480 792.34

A) La section de fonctionnement

↳ En dépenses

☞ **Chapitre 011** : Charges à caractère général : 160 000.00 €

Les principales dépenses enregistrées au sein du chapitre 011 concernent la prise en charge de la mise à disposition de diverses prestations et services par la commune d'Ajaccio selon les différents champs d'intervention définis et conventionnés à hauteur de 178 483 € pour la période 2017 et 2018. Les autres écritures prévues au sein du chapitre concernent divers transferts et réajustements de crédits.

☞ **Chapitre 67** : Charges exceptionnelles de gestion : 145 630.00 €

L'inscription de 145 630 € acte le solde des indemnités dues dans le cadre de la convention signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie concernant la perte d'exploitation du parking Tino Rossi intervenue lors des travaux du Parking Campinchi.

☞ **Chapitre 023** : Virement vers la section d'investissement : 14 871.48 €

↳ En recettes

L'équilibre de la section est obtenu à partir de la comptabilisation du résultat de fonctionnement reporté du compte administratif 2017 à hauteur de 320 501.48 € (Cf. Délibération n°2018/128 en date du 28/05/2018).

B) La section d'investissement

↳ En dépenses

Il est nécessaire de rappeler que les reports de la section d'investissement constatés au CA 2017 sont intégrés au sein du budget supplémentaire 2018 pour un montant total de 59 478.40 €.

Les nouvelles dépenses d'investissement totalisent un peu plus de 100 K€ ; elles retracent la réalisation de divers travaux d'amélioration d'accessibilité et d'aménagement du parking du Diamant.

↳ En recettes

Le financement global de la section est assuré par la comptabilisation du résultat d'investissement constaté du CA 2017 pour 145 419.38 € (Cf. Délibération n°2018/128) et un complément de 14 871.48 € provenant du virement de la section de fonctionnement.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter le budget supplémentaire 2018 du budget de la régie des parkings, tel qu'exposé ci-dessus

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 12 novembre 2018,

ADOpte

Par 36 voix pour,

**6 abstentions (M. Luciani, M. Ciabrini, M. Bastelica, M. Leonetti, Mme
Simonpietri, Mme Giacometti)
et 1 non participation (Mme Grimaldi d'Esdra)**

Le budget supplémentaire 2018 du budget de la régie des parkings, tel qu'exposé ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Page 3 sur 3